

Comité académique de suivi de la réforme des lycées

28/09/21

Participants :

Mme la Rectrice, Chef de cabinet, Secrétaire générale, SGA, 5 DASEN et DAASEN
Les services du rectorat dont le doyen des inspecteurs
Les syndicats enseignants SNES-FSU, SE-UNSA et SNALC
1 représentant FCPE des parents d'élèves

L'ordre du jour était :

- 1) éléments quantitatifs de la session du baccalauréat 2021
- 2) éléments de bilan de l'année scolaire écoulée
- 3) Perspectives 2021/2022

En synthèse, le rectorat est très satisfait des résultats et des adaptations adoptées pendant la COVID.

Les syndicats ont dénoncés les dysfonctionnements, l'impréparation, le manque de concertation et de moyens avec un focus particulier sur l'organisation défectueuse et la tenue des « Grand Oral ».

L'approche de la FCPE a été très pragmatique, comme le veut le principe des comités de suivi, en interpellant sur des situations concrètes auxquels il est indispensable de remédier.

Mme la rectrice, ses services et les représentants syndicaux ont notés les nombreux points soulevés sans les contester ni apporter de solutions immédiates.

1) BAC 2021

Tout va bien avec une forte progression du succès au BAC avec les mesures de contrôle continu et le choix de la meilleure note entre l'examen de philosophie et la moyenne du contrôle continu.

Pour les sections professionnelles, le maintien de 2 notes sur 4 encourageait les efforts, la persévérance et l'assiduité dans des conditions difficiles.

En CAP, il a été réalisé 5 241 chefs d'œuvre avec une moyenne de 13.

Pour les sections générales, 26 commissions d'harmonisation des notes des contrôles continus ont été mise en place par les IA-IPR qui ont produit une fiche de contextualisation selon les recommandations de la rectrice.

Les jurys ont étudiés les écarts à la moyenne supérieurs ou inférieurs à 2 points :

- 19 moyennes ont été abaissées / à l'historique de l'établissement
- 16 moyennes ont été majorées principalement en mathématiques

Globalement, les notes de contrôle continu sont situées 2 points au-dessus d'un examen final. Les examens de spécialités étant notés 1 point de plus qu'un examen final.

Commentaire : De manière générale, les élèves ont été bénéficiaires de l'application de la réforme du BAC pour la session 2021.

Toutefois de nombreuses disparités ont pu se faire jour selon les conditions locales d'application et de mise en œuvre.

Grand Oral : La mesure phare du ministre s'est révélé le point faible de cette session.

- Des convocations aléatoires tant des candidats que des enseignants membres des jurys.
- Certaines compositions de jury ont été anachroniques : même spécialité ou aucune spécialité.
- Un nombre très important d'enseignants formés au dernier moment ou pas formés comme les enseignants provenant des collèges alors en pleine révision du DNB ou préparation des oraux.

Rares sont les élèves qui ont reçus une formation pour véritablement les préparer à cet examen.

2) Bilan année scolaire

Une année de transition de plus avec des inéquités de mise en œuvre avec des DGH qui laissent peu de place à consacrer à l'orientation pour conseiller des élèves. Le recours à des spécialistes formés (CIO) reste une nécessité pour sortir des sentiers battus et ouvrir un véritable parcours de formation.

Orientation :

- les attendus universitaires et critères de sélections restent pour l'essentiel méconnus,
- les algorithmes de Parcours Sup ne sont toujours pas publics pour une réelle transparence.

NB : L'importance de chaque note génère un stress important et permanent pour les élèves que ce soit pour le Contrôle Continu (CC) ou le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Les interventions des parents ont explosées créant une pression parfois insoutenable sur les enseignants.

La carte des spécialités :

Elle se réduit et de plus en plus de lycées proposent des packages qui réduisent les choix réels.

Il existe de grandes disparités sociales, financières et territoriales avec parfois les trois cumulées.

Les « groupes classes » n'existent presque plus ce qui altère l'émulation de groupe et la solidarité.

Les incompréhensions de la réforme :

L'abandon de la 3ème spécialité dès la fin de la 1ère rend certains parcours incohérents.

L'enseignement des mathématiques est complexe avec au choix :

- Le remplacement en 1ère par la spécialité « science » au contenu dépendant de l'enseignant.
- Un saut qualitatif (de difficulté) important entre Seconde et spécialité « Math + Math expert »
- Grande difficulté d'accéder à l'option « Mathématiques complémentaires » ou de suivre les cours.

À noter que les établissements privés ont fonctionnés en 100% présentiel. Cet état de fait a-t-il eu une influence sur les résultats ? Est-ce un attrait supplémentaire pour ces établissements ?

3) Perspectives

Harmonisation de la notation contrôle continu :

Sous la conduite des IA-IPR, deux demi-journées ont été banalisées afin de réunir par discipline l'ensemble des enseignants impliqués dans la « notation certificative pour le BAC ».

L'objectif est de définir le **PLE (Projet Local d'Évaluation)** selon le texte du ministère de juillet.

Le cadre est défini dans un guide de l'IGEN qui n'a pas fait l'objet d'un Bulletin Officiel (BO).

Le PLE doit préciser pour chaque discipline les différents types d'évaluation et affecter un coefficient selon la forme de l'évaluation.

Les syndicats s'inquiètent que l'uniformisation des évaluations limite leur liberté pédagogique avec un système très normé et contraignant. Ils craignent également que la démarche conduise à un classement et une mise en concurrence des établissements soumis à une culture du résultat.

Le Doyen rectifie : le guide est une aide pédagogique non prescriptif pour faire des propositions disciplinaires différentes y compris pour les notes, compétences ou capacités évaluées. Le but est d'établir une base commune dans le **Livret Évaluation Lycée** de 3 pages.

La Rectrice précise que le PLE est un cadre libre qui s'intègre dans le projet d'établissement afin de contribuer au projet de parcours des élèves (*formulation sous réserve*).

Au niveau académique, les réseaux de lycées seront la garanti de l'équité du parcours d'orientation.

Interpellation FCPE et propositions :

Après ces présentations théoriques et leurs critiques, intervention FCPE à partir de la conclusion d'un syndicat : « L'évaluation conditionne tout »

En effet, l'évaluation conditionne tout : la réussite, le parcours d'orientation mais aussi la confiance en soi. Aussi, l'évaluation doit porter sur la progression et apporter des conseils individualisés.

Mais que se passe-t-il lorsqu'il y a une absence prolongée d'un enseignant ?

Comment éviter les accidents de la vie surtout lorsqu'il y a peu de note voire une seule ?

⇒ La FCPE propose de supprimer la moins bonne note du trimestre, voire de l'année.

Que se passe-t-il lorsqu'une AESH est partagée entre plusieurs élèves lors d'un même examen ?

Comment garantir l'application du tiers temps dans les cours, les évaluations, les examens ?

⇒ Il faut certainement laisser le temps d'apprendre, prendre le temps d'expliquer à chacun, mais les programmes sont très denses, et véritablement intégrer les élèves en situation de handicap.

Les emplois du temps sont de plus en plus distendus avec des « trous » et une grande amplitude horaire qui débordent souvent en soirée et le mercredi après-midi ce qui affecte la vie sociale et associative.

De plus il est constaté des pauses méridiennes réduites qui imposent un repas rapide ou de jeûner...

Désormais, il est généralement interdit de travailler dans les CDI car les élèves sont trop nombreux et génèrent du bruit s'ils coopèrent et se parlent...

A la maternelle, les enfants jouent et parlent avec spontanéité. Puis, on leur apprend à devenir élèves, à écouter et se taire et enfin arrivés au BAC, il leur est demandé de s'exprimer. Mais pourquoi attendre la terminale pour se préparer ? Ne peut-on pratiquer régulièrement plus tôt : en 1ère, en seconde et pourquoi pas tout au long de la scolarité ?

⇒ Une pratique des exposés, débats, argumentation développerait cette aisance verbale recherchée pour le Grand Oral. À noter que des élèves souhaiteraient un libre choix du sujet à traiter comme pour un concours d'éloquence.

Si la FCPE soutient le contrôle continu, elle demeure cependant très attachée à la valeur nationale du BAC et donc à une harmonisation nationale des évaluations.

Les réponses de la Rectrice :

Le sujet du Grand Oral est transverse et doit faire le lien avec les 2 enseignements de spécialités.

Chaque enseignant a la liberté et la capacité pour s'adapter à chaque élève.

Évolution pour la session de 2023 : concernant les élèves actuellement scolarité en première.

- Le contrôle continu représente 40% du BAC.
- Suppression des Examen De Spécialité (EDS) pour les matières en contrôle continu.
- Suppression des 10% issu des bulletins scolaires.
- Examens finaux : Français en 1ère et Grand Oral et Philosophie en Terminale

Modifications des coefficients (coef) :

- Tronc commun 5 x coef. 6 = 30
- Spécialité de 1ère coef 8, les 2 spécialités de Terminale coef 16 chacune ;
- retour des options de 1ère et Terminale coef 4 chacune et maximum inférieur ou égal à 14.
sans points de bonus car les options sont intégrées dans la grille des coefficients.

Prochain comité de suivi de la réforme :

À organiser avant la carte des enseignements de spécialité (novembre 2021) et la notification des DGH qui détermine l'organisation des EPLE.